



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Eure-et-Loir

Questionnaire de l'artisanat à l'adresse des candidats aux élections législatives

Nom / Prénom :

Circonscription :

Parti politique :

Présentation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

1 : Vous engagez vous à maintenir les spécificités du contrat d'apprentissage dans l'artisanat ?

.....
.....
.....

2 : Etes-vous favorable à l'extension des baisses des charges pour encourager l'embauche de salariés qualifiés ?

.....
.....
.....

3 : Vous engagez-vous à simplifier la qualification des salariés de l'artisanat au travers de diplômes prenant en compte les réalisations professionnelles et les compétences acquises dans l'entreprise ?

.....
.....
.....

4 : Vous engagez-vous à aligner les charges sociales et fiscales des artisans sur celles des micro-sociaux ?

.....
.....
.....

5 : Au regard de la directive sur le détachement des travailleurs, quelles mesures défendez-vous afin d'assurer une concurrence non faussée et de lutter contre le dumping social ?

.....
.....
.....

6 : Êtes-vous favorable à la suspension de la taxation des bénéficiaires mis en réserve dans l'entreprise individuelle en provisionnant un compte d'attente, exempt de prélèvements sociaux et soumis à un prélèvement fiscal approprié ?

.....
.....
.....

7 : Soutiendrez-vous la création d'un statut juridique unique de l'entreprise individuelle, basé sur l'EIRL, qui garantirait une séparation systématique des patrimoines professionnel et personnel de l'entrepreneur ?

.....
.....
.....



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

11 & 18 JUIN 2017



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Eure-et-Loir

8 : Quelles solutions préconisez-vous pour garantir aux indépendants une protection sociale juste et efficace ?

9 : Malgré la déclaration obligatoire, depuis 2007, du statut du conjoint collaborateur, celui-ci ne bénéficie toujours pas systématiquement aujourd'hui, d'une protection sociale réelle et adaptée. L'application systématique de ce statut permettrait de sécuriser la situation du conjoint collaborateur. Êtes-vous prêt(e) à défendre cette obligation ?

10 : Etes-vous favorable à l'évolution des aides et financements tournés vers l'innovation technologique, à forte intensité de recherche et développement, pour qu'ils prennent mieux en compte l'ensemble des innovations artisanales ?

11 : Etes-vous prêt(e) à soutenir un plan de transformation numérique des entreprises artisanales auquel le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat serait partie prenante ?

12 : L'utilité du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat est reconnue dans l'accompagnement des entreprises et la formation des apprentis. Vous engagez-vous à maintenir le haut niveau de déploiement et de développement de ces services auprès des entreprises artisanales ?

CONCLUSION :